

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAN : PRINCIPAL / NATURE (2)

Numéro SIRET : 20004131700062

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL

M. 14
Budget annexe – Opérations et services assujettis à la TVA

Budget supplémentaire (3)
Voté par nature

BUDGET ANNEXE : CAN : ZONES D'ACTIVITES (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de l'établissement.

(2) Indiquer le nom de la collectivité ou de l'établissement auquel est rattaché le budget annexe.

(3) Indiquer le libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	3
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	4
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	6

II - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	7
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3 - Etat des provisions	Sans Objet
A4 - Etalement des provisions	Sans Objet
A5.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	8
A5.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	9
A6.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
A6.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A6.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A6.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (2)	Sans Objet
A7 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A8 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (3)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (4)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	10

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(2) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(3) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(4) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES	A1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	3 139 200,00	11 000 000,00	11 000 000,00
6015	Terrains à aménager	140 000,00	11 000 000,00	11 000 000,00
6045	Achats études, prestat° services (terrai	215 000,00	0,00	0,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	2 784 200,00	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	153 164,75	153 164,75
6522	Reverst excédent BA admin. au principal	0,00	153 164,75	153 164,75
65888	Autres	5,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 030 715,77	2 030 715,77
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	2 030 715,77	2 030 715,77
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 139 205,00	13 183 880,52	13 183 880,52

023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
71355	Variat° stocks terrains aménagés	499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 638 595,00	17 998 870,92	17 998 870,92
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 414 953,90
----------------------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 052 419,82
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	A2

Chap / Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	499 385,00	3 527 040,00	3 527 040,00
7015	Ventes de terrains aménagés	499 385,00	3 527 040,00	3 527 040,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	194 825,36	194 825,36
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	194 825,36	194 825,36
78	Reprises provisions semi-budgétaires	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		499 390,00	3 721 865,36	3 721 865,36

042	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6) (7)	3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90
71355	Variat° stocks terrains aménagés	3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 638 595,00	16 136 819,26	16 136 819,26
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	1 287 950,40
----------------------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	1 989 055,16
-----------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	23 052 419,82
------------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES	B1

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90
3555	Terrains aménagés	3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 139 205,00	12 414 953,90	12 414 953,90

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 638 595,00	15 941 993,90	15 941 993,90
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	----------------------	----------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (8)	1 287 950,40
----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	3 595,71
----------------------------------------------------------------	-----------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 872 135,01
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES	B2

Chap / Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 139 205,00	11 003 595,71	11 003 595,71
16876	Dettes - Autres établ. publics locaux	3 139 205,00	11 003 595,71	11 003 595,71
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 139 205,00	11 003 595,71	11 003 595,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 139 205,00	11 003 595,71	11 003 595,71

021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5) (6)	499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
3555	Terrains aménagés	499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 638 595,00	15 818 586,11	15 818 586,11
----------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------	----------------------	----------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (8)	1 414 953,90
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	20 872 135,01

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.
- (2) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative s'il y a lieu.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
- (6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 499 390,00	3 527 040,00	II 3 527 040,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	499 390,00	3 527 040,00	3 527 040,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 026 430,00	1 287 950,40	3 595,71	5 317 976,11

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

II – ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 499 390,00	4 814 990,40	VI 4 814 990,40
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (4)			
33...	En-cours de production de biens (4)			
35...	Stocks de produits (4)			
3555	Terrains aménagés	499 390,00	4 814 990,40	4 814 990,40
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (5)	Solde d'exécution R001 (5)	Affectation R1068 (5)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	5 314 380,40	1 414 953,90	0,00	0,00	6 729 334,30

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 5 317 976,11
Ressources propres disponibles	VIII 6 729 334,30
Solde	IX = VIII – IV (6) 1 411 358,19

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(6) Indiquer le signe algébrique.

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 72

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 79

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/06/2020

Présenté par Le Président (1),

A NIORT, le 16/06/2020

Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A NIORT, le 16/06/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - SPITZ Johann	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - LEYSSENE Philippe	
BEAUVOIR SUR NOIRT - VACHON Séverine	
BESSINES - ROUSSEAU Noëlle	
BOURDET (LE) - COHEN Clément	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BOISSON Claude	
CHAURAY - BURGAUD Françoise	
CHAURAY - DIGET Jean-Pierre	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - GUICHET Anne-Sophie	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - RONDEAU Agnès	
EPANNES - EXPOSITO Emmanuel	
FORS - CANTEAU Alain	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	
JUSCORPS - RIVET-BONNEAU Corinne	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - ANTIGNY Stéphanie	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BARDET Ségolène	
NIORT - BELLY-VOLLAND Valérie	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BOUTRIT Sophie	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GIBERT François	
NIORT - GIRARDIN Cathy Corinne	
NIORT - GUYON François	
NIORT - HEBRARD Thibault	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LARRIBAU Anne-Lydie	
NIORT - LEFEVRE Gérard	
NIORT - MARCHIVE Bastien	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - MATHIEU Sébastien	
NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NADAL Aurore	
NIORT - NIETO Rose-Marie	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	
NIORT - ROBIN Nicolas	
NIORT - ROBINEAU Jérémy	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TACHE Mélina	
NIORT - TERRASSIN Philippe	
NIORT - VACKER Yvonne	
NIORT - VIDEAU Nicolas	
NIORT - VILLES Florence	
NIORT - ZANATTA Lydia	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PRAHECQ - LUSSIEZ Sonia	
PRIN DEYRANCON - D ARAUJO Olivier	
ROCHENARD (LA) - BAMBERGER Annick	
SAINT GELAIS - BOBINEAU Gérard	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - NOURRIGEON Frédéric	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOIR Rabah	
SCIECQ - BEAUDIC Jean-Michel	
VAL DU MIGNON - VALEZ Céline	
VALLANS - BOUCHET Cédric	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	

II – ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VILLIERS EN PLAINE - MOREAU Lucy	
VOUILLE - DOUEZ Patricia	
VOUILLE - PORTZ Franck	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A NIORT, le

16 JUIN 2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil d Agglomération du Niortais.



La Président
Jérôme BALOGÉ

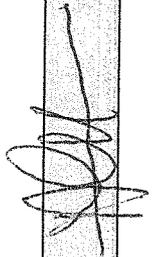
Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

présents TP
Pouvoirs 4
97

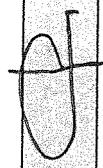
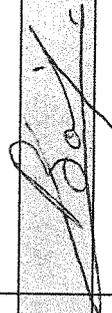
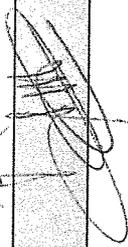
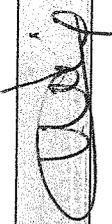
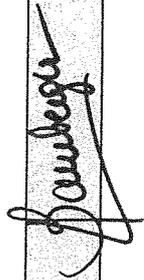
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques				6	S. Marc
	MARC Sophia		J. PAILLY (2)			
	SPITZ Johann					
AMURE	MOINARD Marcel					
	HERAULT Francette					
ARCAIS	LEYSSENE Philippe					
	GRONDEIN Christian					
BEAUVOIR SUR NIORT	VACHON Séverine					
	MATHE Pascal					
BESSINES	ROUSSEAU Noëlle					
	SAUVAGE Dimitri					
BOURDET (LE)	COHEN Clément					
	ULVOAS Anne					
BRUILLON	LECOINTE Alain					
	RUDEWICZ Xavier					
CHARENTON	BOISSON Claude					
	BURGAUD Françoise					
	DIGET Jean-Pierre					
	RICHECOEUR Claire					

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

1 2 3 4

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
COULON	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	GIRET Dominique					
	DEVAUTOUR Thierry					
	RONDEAU Agnès					
EPANNES	EXPOSITO Emmanuel					
	FAVRELIERE Jean-Claude					
FORS	CANTEAU Alain					
	ROUAUD Nelly					
FOYE MONJAULT (LA)	MICHAUD Dany					
	GOBIN Richard					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain					
	LAURENT Aurélie					
GERMIGNON	EPOULET Gérard					
ROUILLON	VIGNAULT Quentin					
GRANDS-GRIPPT	JARRIAULT Florent					
	BEGOUT Patrick					

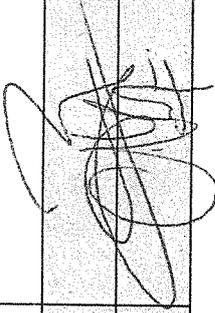
Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de transmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	RIVET-BONNEAU Corinne					
	BLAUD Didier					
MAGNE	LABORDERIE Gérard					
	HAGNIER Maryse					
MARIGNY	BAUDOUIN Daniel					
	DROUARD Vincent					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					
PLAINE D'ARGENSON	SALANON Jean-François					
	ROUSSEAU Thierry					
PRAHECQ	LUSSIEZ Sonia					
	MOINARD Philippe					
PRINCEANCON	D'ARAUJO Olivier					
	HAMAIDE Claude					
ROCHEND (LA)	BAMBERGER Annick					
	Francis BENAZZOUZ					

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-2020-016-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT GELAIS	BOBINEAU Gérard					
	GONORD SYMBLE					
SAINT GEORGES DE REX	LIAIGRE Alain		GOUSSEAU Robert			
	BAUDOUIN Patrice					
SAINT HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGUE	NOURRIGEON Frédéric					
	MAURILLE Dominique					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	FERRU Brigitte					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth	EM				
	BAILLET Eric					
SAINT-REMY DES MANS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					
SAINT-REMY DES MANS	PACAULT René					
	TEXIER Maryse					

Accusé de réception en Préfecture
079 200 1317-20200606 C-14-06-2020-DE
Date de transmission : 8/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SANSAIS	LAICHOURE Rabah	Excusé				
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel					
	JARRY Claude					
VAL DU MIGNON	VALEZE Céline	Absent				
VALLANS	BOUCHET Cédric					
	PASTUREAU Stephan					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert	Excusé				LIAIGRE Alain
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	MOREAU Lucy					
	TRAVEL Olivier					
VOUILLE	PORTZ Franck					
	DOUEZ Patricia					

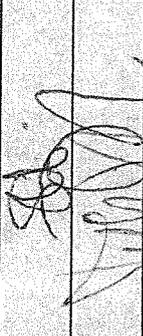
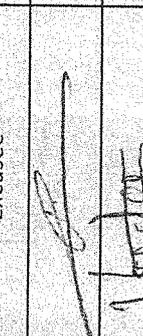
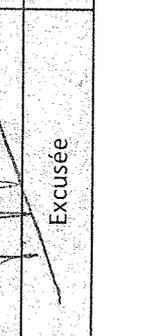
Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
 Date de télétransmission : 18/06/2020
 Date de réception préfecture : 18/06/2020

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du mardi 16 juin 2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	ANTIGNY Stéphanie					
	BALOGÉ Jérôme					
	BARBOTIN Jeanine					
	BARDET Ségolène					
	BELY-VOLLAND Valérie					
	BOUDAHMANI Yamina	Excusée				e. HYPEAU
	BOUTRIT Sophie					
	CHASSAGNE Christelle					
	DUPEYROU Romain					
	GIBERT François	Excusé				
	GIRARDIN Cathy Corinne		GIBERT François			GIRARDIN Cathy Corinne
	GUYON François					
	HEBRARD Thibault					
	HYPEAU Christine		Y. Boudahmani	22		
	JUIN Guillaume					
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LARRIBAU Anne-Lydie					
	LEFEVRE Gérard					

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
 Date de télétransmission : 18/06/2020
 Date de réception préfecture : 18/06/2020

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	MARCHIVE Bastien					
	MARTINS Elmano					
	MATHIEU Sébastien					
	MILLASSEAU Marie-Paule					
	NADAL Aurore					
	NIETO Rose-Marie					
	PAILLEY Michel					
	PERSAIS Eric					
	ROBIN Nicolas					
	ROBINEAU Jérémie					
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique					
	TACHE Mélina	Excusée				VIDEAU Nicolas
	TERRASSIN Philippe					
	VACKER Yvonne					
	VIDEAU Nicolas		TACHE Mélina ZANATTA Lydia			
	VILLES Florence					
	ZANATTA Lydia	Excusée				VIDEAU Nicolas

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20200616-C-14-06-2020-DE
Date de télétransmission : 18/06/2020
Date de réception préfecture : 18/06/2020

VIDEAU Nicolas